

LA CCVHA ET LES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE DU TERRITOIRE ENGAGÉS ENSEMBLE DANS UNE DÉMARCHE INCLUSIVE

ENFANCE / JEUNESSE

En juin 2024, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) s'est associée au Pôle d'Appui et Ressources Handicap du Maine-et-Loire (PARH 49) afin de définir une politique d'accueil de tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, dans les structures du territoire. Dans ce cadre, la concertation avec les acteurs et les familles, engagée l'année dernière, se poursuit. Vendredi 28 février 2025, le service Enfance-Jeunesse de la CCVHA a organisé une journée de travail avec ses différents partenaires. Objectif : initier ensemble une démarche d'inclusion répondant aux besoins de tous les enfants.

Une concertation avec toutes les parties prenantes pour élaborer un parcours d'accueil harmonisé à l'échelle territoriale

Les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques requièrent une aide humaine, matérielle ou la mise en œuvre d'aménagements particuliers. Leur prise en charge dans les différentes structures nécessite de réfléchir à un parcours d'accueil adapté et co-construit en lien étroit avec les différents acteurs au contact de l'enfant. Dans cet objectif, la CCVHA s'est associée au PARH 49 et a lancé une concertation auprès des familles, des partenaires et des différents professionnels.

Cette journée de travail, co-organisée avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) s'inscrit dans la continuité de ces échanges, initiés en 2024. Ce vendredi 28 février, étaient réunis plusieurs acteurs : 23 professionnels œuvrant au sein des structures enfance-jeunesse du territoire (accueils périscolaires, accueils de loisirs...), des familles, deux élus (Mme OLIGNON, Vice-présidente en charge de de l'enfance et de la jeunesse et Mme HODÉE, Conseillère communautaire membre de la commission Enfance-Jeunesse), des partenaires institutionnels (la MSA et la CAF) et des gestionnaires de structures (le groupe Vyv Pays de la Loire, l'association Familles Rurales Erdre-en-Anjou, la Fédération Familles Rurales, l'association Recréa'Lion, la Fédération Léo Lagrange, les communes des Hauts-d'Anjou, de Miré, de Sceaux-D'Anjou, de Grez-Neuville, Thorigné-d'Anjou et Val d'Erdre-Auxence, l'association Khera et l'association SOS Village d'Enfants).

Ils ont travaillé dans une dynamique partenariale, sur les premières pistes d'actions à mettre en œuvre afin d'offrir des conditions d'accueil adaptées à tous les enfants.

L'état des lieux amorcé en 2024 pose déjà les premières bases

Le diagnostic réalisé par le PARH 49 au cours de ces derniers mois a permis de recenser les besoins et les actions déjà mises en œuvre sur le territoire :

- 191 enfants bénéficient de l'AEEH sur le territoire de la CCVHA (allocation d'éducation de l'enfant handicapé) et parmi eux, 26 sont accueillis dans une structure du territoire.
- 106 enfants déjà accueillis dans les structures ont été identifiés comme ayant des besoins spécifiques (gestion des émotions, gestion de la violence, aide pendant les repas, attention et soutien, amélioration de la communication...).
- La majorité des structures accueillent déjà des enfants en situation de handicap ou aux besoins spécifiques.

Forts de ces premiers éléments, les participants ont identifié plusieurs axes de travail prioritaires, et notamment :

- Elaborer un protocole d'accueil harmonisé,
- Travailler en réseau par exemple, en organisant des temps de rencontres et d'échanges de pratiques entre structures et entre professionnels,
- Mettre place des outils adaptés pour faciliter l'accompagnement des équipes (formations, malle pédagogique...),
- Identifier un interlocuteur référent ou des personnes ressources dans ce domaine.

Ces premières pistes, élaborées dans une dynamique collective, permettront d'enrichir les recommandations que doit formuler le PARH 49. Grâce à cette démarche innovante élaborée conjointement en lien avec les familles, les professionnels et les partenaires, les élus définiront la politique d'inclusion de la CCVHA et le plan d'actions à mettre en œuvre à compter de septembre 2025.





- CONTACT PRESSE -

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
Responsable communication – Blandine PARIS 06.26.25.46.46
communication@valleesduhautanjou.fr